

L'émergence de l'entrepreneuriat : Vecteur pour un développement local en AlgérieLAZREG Mohammed¹

Université de Sidi bel abbes, mohammed.lazreg@univ-sba.dz

Reçu le: 16/08/2023

Accepté le: 02/12/2023

Publié le: 31/12/2023

Résumé:

Le développement local constitue une solution adéquate pour une émergence économique en Algérie. Pour une dynamique économique capable de faire sortir notre pays de la rente pétrolière et permettre une diversification économique, L'entrepreneur est le moteur du progrès technique grâce à sa capacité à imaginer de nouvelles combinaisons des ressources productives comme source de nouveaux produits et procédés, de nouvelles méthodes de production ou d'organisations de celle-ci; l'ouverture de nouveaux marchés ou de nouveaux débouchés. L'objectif principal de notre modeste contribution à travers ce papier est le suivant : Mettre en lumière que l'entrepreneuriat représente une force vitale pour l'économie d'un pays d'une part, d'autre part mettre en exergue l'importance de l'entrepreneuriat pour le développement local en Algérie.

Mots clés: Entrepreneuriat ; Développement local ; Bonne gouvernance, Ressources humaines ; Economie fondée sur la connaissance.

Jel Classification Codes: O15, L09

Abstract:

Local development is an adequate solution for economic emergence in Algeria. For an economic dynamic capable of bringing our country out of oil revenue and allowing economic diversification, the entrepreneur is the engine of technical progress thanks to his ability to imagine new combinations of productive resources as a source of new products and processes, new methods of production or organization thereof; the opening of new markets or new outlets. The main objective of our modest contribution through this paper is the following: To highlight that entrepreneurship represents a vital force for the economy of a country on the one hand, on the other hand to highlight the importance entrepreneurship for local development in Algeria.

Keywords: Entrepreneurship; Local development; Good governance; Human resources; Knowledge-based economy .

Jel Classification Codes: O15, L09.

¹Auteur correspondant: LAZREG Mohammed, Email: mohammed.lazreg@univ-sba.dz

Introduction :

(Lamiri, 2013) souligne que les scientifiques sont formels sur un aspect: une variable clé du développement réside dans la qualité et la quantité des entrepreneurs au sein d'un pays. C'est par exemple, la thèse centrale de l'économiste britannique Lewis, prix Nobel d'économie. C'est aussi la position clé d'un des économistes les plus illustres du siècle dernier: l'austro- américain Joseph Schumpeter. Pour Schumpeter, l'entrepreneur est un agent économique remplissant une fonction spécifique au sein de la société: il constitue la courroie de transmission entre les découvertes et les inventions et leur valorisation économique par l'innovation.

L'entrepreneuriat a suscité ces vingt dernières années un intérêt croissant dans les milieux politiques que dans les milieux académiques. Une des principales raisons de cet engouement réside notamment dans la redécouverte que l'entrepreneuriat représente une force vitale pour les économies des pays développés dans la mesure où il stimulerait et favoriserait la croissance souligne (Capron, 2019). Pour (Lakhlef, 2019) à la base de l'entrepreneuriat, il y a toujours un entrepreneur, défini comme un réalisateur de projets et, dans un sens plus strict, comme une personne capable de transformer un rêve, une idée, un problème ou une occasion en une entreprise.

Aussi, l'entrepreneuriat constitue un chantier important pour le développement et la croissance économiques des Pays. On ne naît pas entrepreneur, on le devient. Tout initiateur de projet, créateur d'entreprise doit nécessairement se préparer, se former, être encadré.

Le développement économique et social d'un Pays dépend de sa capacité à créer et à développer des produits et services nouveaux. La création d'activité et la création d'entreprise participent pleinement à ce processus.

La culture entrepreneuriale est à intégrer rapidement dans l'ensemble des institutions en Algérie, notamment dans les institutions de formations afin que l'entreprise algérienne puisse survivre, s'adapter aux changements, à l'environnement et à la compétitivité.. Cette culture, qui fait la fierté et la distinction des entreprises des pays industrialisés, où se sont conçues développées et épanouies les techniques managériales.

L'entrepreneur est le moteur du progrès technique grâce à sa capacité à imaginer de nouvelles combinaisons des ressources productives comme source de nouveaux produits et procédés, de nouvelles méthodes de production ou d'organisations de celle-ci; l'ouverture de nouveaux marchés ou de nouveaux débouchés.

Aussi, une question centrale va structurer notre papier :

- Quels sont les leviers fondamentaux à mettre en œuvre pour une émergence de l'entrepreneuriat en Algérie ?

Pour résoudre cette problématique, nous avons émis l'hypothèse suivante :

- Plusieurs leviers fondamentaux doivent être mis en œuvre pour une émergence de l'entrepreneuriat en Algérie.

L'objectif central de notre papier:

Mettre en lumière que l'entrepreneuriat représente une force vitale pour l'économie d'un pays d'une part, d'autre part mettre en exergue l'importance de l'entrepreneuriat pour le développement local en Algérie.

Méthodologie :

La technique documentaire nous a permis d'exploiter différents ouvrages pour faciliter notre recherche ayant trait au thème de notre communication. Nous tenterons en fait, dans notre partie méthodologique de développer certains apports personnels quant à la concrétisation effective de l'entrepreneuriat tout en contribuant modestement à l'amélioration et à l'approfondissement des connaissances à travers de nouveaux éclairages dans le domaine de l'entrepreneuriat d'une part, et d'autre part, nous tenterons également de formuler des recommandations pour une amélioration de l'activité entrepreneuriale pour le développement des communes algériennes.

1. Une Revue de la littérature sur l'entrepreneuriat :

1.1. Quelques grandes écoles de pensée ayant trait à l'entrepreneuriat :

1.1.1. L'école Anglaise :

L'école économique anglaise des XVIII et XIX siècles, qui fondera la pensée économique classique et néo classique, ne considère pas l'entrepreneur comme une des figures centrales du mécanisme économique. (**Adam Smith, 1723-1790**) et (**John Stuart Mill, 1808-1873**) assimilaient la fonction d'entrepreneur à celle de capitaliste.

(**Alfred Marshall, 1842-1924**), le père de la théorie néoclassique, s'est intéressé à l'innovation. Il distingue les hommes d'affaires innovants des autres.

1.1.2. L'école Allemande :

(**Thunen, 1785-1850**) considère que le talent entrepreneurial est une ressource rare et le profit est une forme particulière de paiement, à savoir la récompense du risque encouru par l'entrepreneur et contre lequel celui-ci ne peut s'assurer.

L'économiste **Américain (Frank Knight, 1885-1972)** définit le profit comme un revenu résiduel rémunérant l'entrepreneur pour assurer les couts liés à l'incertitude, et l'incertitude comme une situation dans laquelle, il est impossible de prévoir les résultats alternatifs d'une décision par le biais de raisonnement à priori ou de l'inférence statistique.

1.1.3. L'école Autrichienne :

L'école Autrichienne des XIX et XX siècles, tels que (**Ludwing Von Mises, 1881-1972**) ou (**Friederick Hayek, 1899-1992**), les notions d'information et d'opportunité sont fondamentales pour expliquer l'entrepreneuriat. Pour (**Carl Menguer , 1840-1921**) fondateur de cette école, l'obtention d'informations à propos de la situation économique

constitue l'un des éléments centraux de l'activité entrepreneuriale. L'entrepreneur doit être conscient des situations qui conduisent au changement économique et les comprendre.

1.1.4. L'école Française :

(Janssen, 2019) nous informe que les grandes écoles de pensée, notamment (**Richard Cantillon, 1860-1734**) et (**Jean -Baptiste Say , 1767-1832**) peuvent être qualifiés de précurseurs pour avoir attribué un rôle économique spécifique à l'entrepreneur dans le processus économique. En effet, ils sont les premiers à s'intéresser tant à l'économie qu'aux entreprises, à leur création, à leur développement et à leur gestion. Pour la théorie de **Cantillon**, l'entrepreneur est une personne qui prend le risque de mener une affaire commerciale à son propre compte, dans un but de profit, et qui est confrontée à une certaine incertitude qui l'empêche d'évaluer les risques associés à sa décision ; **J. B.Say** est plus connu par la loi qui porte son nom, appelée « loi des débouchés », selon laquelle l'offre crée sa propre demande, il construit sa théorie sur les idées de **Cantillon**, mais contrairement à ce dernier, il définit l'entrepreneur en fonction de son rôle dans la production. Dans sa conception, les entrepreneurs peuvent être définis comme les individus qui créent une utilité nouvelle pour eux-mêmes, soit au travers d'un produit nouveau, soit en déplaçant des ressources vers un niveau de productivité supérieur au niveau précédent. Il distingue aussi l'entrepreneur du capitaliste qui assume les risques financiers de l'entreprise.

1.2. L'approche entrepreneuriale :

1.2.1. Définitions de l'entrepreneuriat :

(Verstraete et Fayolle, 2015) soulignent que l'entrepreneuriat est un domaine complexe et hétérogène pour se limiter à une seule définition. Ils proposent en ce sens, de classer les définitions en quatre courants de pensée ou paradigmes.

(Janssen et Surlemont, 2019) mettent en évidence que certains facteurs exogènes peuvent favoriser l'apparition et le développement de comportements entrepreneuriaux, notamment : l'environnement socioculturel, le contexte familial, l'expérience ou le milieu professionnel; le système éducatif. L'environnement socioculturel joue un rôle primordial dans l'émergence de comportements entrepreneuriaux. Ils retiennent quatre concepts centraux dans le cadre de l'entrepreneuriat :

- L'entrepreneur ; selon les approches, il pourra être le créateur de nouvelles organisations, le repreneur d'organisations existantes, voire un employé développant de nouveaux projets au sein de son organisation ;
- les ressources à mobiliser: celles ci sont nécessairement limitées et l'entrepreneur doit les contrôler, sans nécessairement les posséder pour atteindre ses objectifs;
- la création de valeur: elle suppose la création de toute forme de richesse (argent, indépendance, pouvoir, estime de soi ...) non pas uniquement pour une partie prenante dans l'organisation, mais également pour l'entrepreneur lui-même, voire pour la société

dans son ensemble. La notion de valeur est donc fonction de la perception de l'entrepreneur et des motivations qui le poussent à entreprendre ;

- l'opportunité: notion centrale de l'entrepreneuriat: Celle que l'entrepreneur cherchera à saisir sera fonction de ses motivations et de ses attentes. L'entrepreneur grâce à une perception différente de la réalité, est le premier à prendre conscience des changements dans l'environnement, ainsi qu'à les identifier et à les exploiter comme opportunités.

Dès 1930; **Max Weber** considérait que le système de valeur en place dans une société était fondamental pour expliquer le comportement des entrepreneurs. Par ailleurs; les relations sociales; l'évolution politique sont autant de facteurs qui conditionnent la démarche entrepreneuriale ; Le niveau d'éducation et l'expérience constituent ce que l'on pourrait appeler l'expertise de l'entrepreneur.

(**Julien et Marchesnay, 1996 ; Drucker, 1985**) accordent une importance capitale à l'innovation dans la définition de l'entrepreneuriat. L'innovation peut prendre de nombreuses formes différentes (nouveaux produits, nouveaux services, nouvelles sources de matières premières, nouvelles méthodes de production, nouvelles méthodes de distribution ou de vente, nouvelle organisation...) mais c'est elle qui constituerait le fondement de l'entrepreneuriat.

1.2.2. L'entrepreneuriat en Occident :

L'entrepreneurship est né dans les universités américaines dans les années soixante, considéré comme un nouveau concept pédagogique et qui consiste à promouvoir sous différentes formes, en particulier dans l'enseignement la démarche à créer sa propre entreprise et surtout créer son propre emploi. L'entrepreneur occupe une place quasi mythique dans le modèle anglo-saxon. De nombreuses universités américaines ont une chaire d'entrepreneuriat, des revues académiques sont exclusivement consacrées au domaine. (Blais et Toulouse ,2010) dans ce cadre, citent que des chercheurs ont mené une étude sur 2278 fondateurs d'entreprises dans 14 pays ayant trait à leurs motivations. **II**

ressort de cette enquête les résultats suivants :

- facteur 1 : désir de reconnaissance sociale ;
- facteur 2: désir d'accomplissement personnel ;
- facteur 3 : nécessité d'avoir de l'argent ;
- facteur 4: besoin de pouvoir, d'autonomie et de désir de liberté ;
- facteur 5 : altruisme communautaire ;
- facteur 6 : besoin d'évasion ;
- facteur 7 : opportunisme.

2. La commune algérienne et le développement de l'entrepreneuriat :

Le développement local notamment de l'entrepreneuriat constitue une solution adéquate pour une émergence économique en Algérie. C'est une nécessité absolue que les pouvoirs publics doivent mettre en œuvre et ce, pour une dynamique économique capable

de faire sortir notre pays de la rente pétrolière et permettre une diversification économique. A cet effet, l'entrepreneuriat constitue l'ossature principale. (Graba ,2000) souligne que les collectivités locales constituent les cellules de base de la nation. Leurs attributions sont très larges et de plus en plus importantes au fur et à mesure que la décentralisation prend corps. Elles sont l'école où s'effectue l'apprentissage de l'exercice des responsabilités politiques. (Khelil, 2011) note pour sa part que dans le processus de décentralisation, l'Etat moderne doit veiller à accorder aux collectivités locales, toutes les prérogatives et tous les moyens qui leur permettront d'assurer la totale responsabilité de gestion de leurs territoires respectifs.

2.1. Les formes d'accompagnement d'un porteur de projet pour un développement local harmonieux :

Un initiateur de projet ne peut maîtriser à la fois les conditions techniques d'une activité et les outils de gestion et de direction d'une entreprise. En fait, chaque métier, fonction ou projet exige un savoir, un savoir-faire. Un promoteur ou un manager ne peut sauf des cas exceptionnels, réunir des compétences dans tous les domaines aussi bien sur le plan technique que sur la plan managérial. Il a besoin d'un soutien, de conseils, d'un complément de formation, d'un accompagnement durant tout le processus de création d'une activité et de lancement et de gestion d'une entreprise. Aussi, l'accompagnement d'un porteur de projet est primordial. Dans ce cadre, il existe différentes formes d'accompagnement.

2.1.1. Le coaching: le coaching est une forme d'accompagnement spécifique. C'est une démarche qui vise à compléter les aptitudes de chaque porteur de projet, à corriger ces défaillances.

2.1.2. Les pépinières d'entreprises : Cette formule d'accompagnement met à la disposition des créateurs d'entreprises un hébergement (locaux, différents services partagés liés à différentes activités: communication, téléphone, internet, salle de réunions....). Le promoteur bénéficie d'un suivi permanent pour l'aider à dépasser les difficultés, à évaluer son activité, à apporter les corrections nécessaires....

2.1.3. L'incubateur : Ce type d'accompagnement est orienté essentiellement vers les jeunes promoteurs. L'objectif recherché est de les assister dans les premières étapes de création et de lancement d'une entreprise. L'incubateur apporte au jeune initiateur de projet une aide qui peut être matérielle: hébergement dans un site commun aux créateurs d'entreprises pour bénéficier des avantages liés aux charges et de pouvoirs s'intégrer plus facilement dans un réseau. L'action d'un incubateur peut également concerner la mise en place d'une action de formation en gestion,

2.1.4. Le business Angel : Il est très développé en Occident (Investisseur providentiel) est une forme d'accompagnement orientée plutôt vers des projets innovants à fort potentiel de développement notamment dans les activités liées aux TIC.

2.2. Les élus locaux et l'intervention économique :

La question de l'intervention économique des collectivités locales en Algérie, doit être au centre des préoccupations de leurs élus locaux qui doivent:

- Développer l'infrastructure de leur territoire;
- Assurer un bon environnement pour attirer les PME;
- Donner au PME la possibilité d'accès au marché public et au foncier;
- Garantir le problème de financement ;
- Assurer la formation professionnelle des dirigeants des PME et leur l'orientation vers les secteurs cibles;
- Assurer une main d'œuvre qualifiée;
- Promouvoir la R&D par l'implication des universités;
- Développer un système d'information au service des PME ;
- Proposer un régime fiscal et un cadre juridique adaptés au PME...etc.

C'est par un cercle vertueux ouvert à une stratégie de développement, basée sur la création de valeur, de richesse et d'emploi, que les élus doivent s'intéresser aux difficultés économiques d'autant plus que celles-ci représentent un enjeu politique. Ces difficultés économiques devraient être les objectifs ultimes de toute collectivité locale, s'assurant la synergie nécessaire à sa mise en œuvre. En effet, un élu doit être un stratège et un visionnaire au service de sa commune.

3. Les ressources humaines: Levier d'action pour l'émergence de l'entrepreneuriat dans les communes algériennes

Le capital humain est un moteur fondamental de la croissance économique. L'investissement dans le capital humain s'est en effet avéré déterminant pour la création de conditions favorables à la promotion d'une croissance économique durable et de l'emploi indigue pour sa part (**Rezig, 2016**). Le développement des ressources humaines en Algérie constitue un chantier vital pour l'émergence de la culture stratégique et entrepreneuriale et mettre ainsi l'économie algérienne sur le chemin de la croissance ; l'entreprise et les institutions algériennes ont besoin d'un nouveau système de management. La stratégie d'entreprise par exemple ne peut s'opérer ; si le facteur humain continue à être négligé et marginalisé. Aussi, il ya lieu de développer le sens et le sentiment d'appartenance absent dans l'entreprise algérienne. En fait, c'est dans un environnement qui favorise l'appartenance et l'identification que les salariés algériens seront à même de prendre les meilleurs décisions à leurs postes et d'atteindre des niveaux de performance durable. Face aux changements interne et externe ; l'entreprise algérienne doit opter pour un nouveau système de gestion dont l'objectif principal est de gérer la capacité d'adaptation aux changements, d'où l'importance du développement des ressources humaines pour une amélioration effective de la stratégie d'entreprise et les institutions algériennes. La fonction RH est aujourd'hui incontournable car le concept de compétences a été placé au cœur de la problématique de la création de valeur dans les organisations, impliquant tous les domaines

de responsabilité de la fonction dans le secteur marchand mais également dans le secteur public notent (**Berraud, Kittel, Moule, 2004**).

La qualité des ressources humaines représente un atout considérable pour une économie et son insertion dans le marché mondial. Non seulement le système éducatif fournit les cadres dont à besoin une économie, mais il s'adapte aux mutations économiques et sociales tant au niveau national qu'international. Force est de constater que notre système éducatif actuel est aux antipodes de ces préoccupations, pourtant majeures souligne (**Mouhoubi, 2018**). La gestion des ressources humaines doit permettre à l'organisation de disposer d'individus compétents et qualifiés au bon poste. Cela s'appuie sur l'identification des besoins, sur des actions de recrutement et sur une politique de formation. Dans toute structure ; l'individu tient une place prépondérante car il est le sujet de la connaissance, il est porteur d'une partie d'un ensemble que l'on entrevoit à travers le groupe. Il représente, l'intelligence dans son affirmation sociale en particulier par son comportement vis-à-vis du savoir, de ses aptitudes qui touchent aux capacités relationnelles et à la coopération. L'attitude de l'individu est source de connaissance par le fait qu'il la crée et la transmet dans son environnement professionnel. A ce titre, les dépenses de recherche d'aujourd'hui sont les investissements de demain et la valeur produite d'après-demain avec les emplois qui vont avec (**Mekidèche, 2018**). La mission principale de la gestion des ressources humaines, est de disposer d'un potentiel humain, qui soit impliqué dans la performance et l'efficacité de l'organisation mettent en relief (**Khiat, Semaoune, Bekheda, 2017**). Dans le même ordre d'idées (**Lamiri, 2003**) indique que toutes les entreprises s'évertuent à proclamer que les ressources humaines constituent et ce à juste titre ; leur capital le plus précieux, mais seules les firmes qui définissent et appliquent des politiques de valorisation, de ce seul potentiel aux possibilités illimitées, arrivent à rehausser sans cesse leur niveau de performance. (**Mouhoubi, 2021**) met en exergue que le recours à la technologie étrangère permettra au pays à terme de l'assimiler et donc de la maîtriser. Pour y arriver, il ya deux voies. D'abord, développer et généraliser l'enseignement technique qui doit être la base de l'enseignement. Ensuite, il faut encourager et favoriser les initiatives individuelles, donc la recherche et l'innovation. Toutefois le problème de la technologie car c'est un produit de plus en plus cher et pose aussi des problèmes politiques qu'il est difficile d'éluder. La technologie ne s'exporte guère librement. Les pays développés ont inventé à ce sujet ; le concept de technologie sensible qui n'est exporté qu'après accord des pouvoirs publics. Pour sa part (**Ouaret, 2009**) met en lumière que l'entreprise est un ensemble de processus qui met en interaction plusieurs activités pour générer une valeur ajoutée et créer des richesses. Les processus doivent être gérés convenablement pour assurer la performance de l'entreprise : c'est le système de management général de l'entreprise. La pertinence de ce système préfigure l'efficacité du système de management de la qualité de l'entreprise.

(Darbellet, Izard, Scaramuzza, 2011) mettent en évidence les compétences qui sont au cœur de la gestion des ressources humaines. Pour qu'elles puissent devenir un véritable levier de performance et d'innovations, l'entreprise doit non seulement en dresser l'inventaire; mais elle doit surtout faire en sorte d'anticiper les mutations à venir pour s'adapter à toute forme de changement.

4. La bonne gouvernance et l'efficacité institutionnelle : levier pour une émergence entrepreneuriale au sein des communes algériennes

(Rahmani ,2019) met en lumière qu'aujourd'hui, et de plus en plus dans le monde moderne; l'exigence de la qualité du service public conduit les communes comme les entreprises; à, perfectionner sans cesse leur gestion. Aujourd'hui, l'espace communal local doit être un terrain pour l'innovation et l'attractivité économique. (Lamiri , 2013) met en relief que les succès Chinois sont dus aux qualifications humaines et surtout au processus de décentralisation; une commune Chinoise est une belle machine décentralisée dotée de ressources humaines qualifiées qui planifient leurs propre développement, négocient les investissements internationaux, créent des entreprises, des emplois et multiplient la richesse et le bien être ; si bien que plus de 50% des exportations chinoises proviennent d'entreprises locales fortement décentralisées. (Lamiri, 2013) nous informe également qu'en management on affirme que le bon Dieu est le meilleur démocrate parce qu'il a distribué équitablement l'intelligence au sein des peuples. Mais l'organisation et la gouvernance des Etats font toute la différence. Ainsi, lorsque nous avons un Etat organisé, avec des institutions administrées rationnellement par les meilleures compétences, nous sommes en présence d'un dragon économique. Lorsque les institutions de l'Etat sont désarticulées, gérées intuitivement, sans les processus d'intelligence et de cohérence, alors nous sommes en présence d'un Etat inefficace et destructeur au lieu de d'être créateur de richesses. Schumpeter, le célèbre économiste a bien compris la relation entre l'efficacité de l'Etat et l'efficacité de la relance économique. (Lamiri, 2013) indique qu'Il existe plusieurs formes de gouvernance : la gouvernance politique, la gouvernance administrative ; la gouvernance économique et financière, la gouvernance des entreprises. L'interaction entre toutes ces composantes de la gouvernance conduit vers la cohésion sociale durable, facteur de développement économique et social soutenable que l'on peut évaluer par le renforcement du sentiment d'appartenance des individus à une collectivité, par leur insertion dans la vie économique et sociale de la cité et par leur degré de participation à la décision collective.

5. L'enseignement de l'entrepreneuriat : Levier de pilotage pour un développement des collectivités locales en Algérie

Le développement économique et social de notre Pays dépend de sa capacité à créer et à développer des produits et services nouveaux. La création d'activité et la création d'entreprise participent pleinement à ce processus. La combinaison entre la formation et l'entrepreneuriat est récente. (Benachenhou, 2015) note que la plupart des diplômés de

l'enseignement supérieur n'ont tout simplement pas les profils recherchés par les employeurs. La relation formation-emploi est très insuffisante. L'architecture globale du système d'éducation-formation et son mode de gouvernance doivent être revus dans cette perspective. Pour l'Algérie cet enjeu est essentiel car il permettra ou non de faire émerger un entrepreneuriat compétitif de biens et de richesses marchande au lieu d'un secteur ayant un comportement essentiellement de recherches de rentes diverses.

5.1. La culture de l'entrepreneuriat et le système éducatif :

La culture de l'entrepreneuriat vise à développer une culture entrepreneuriale au niveau du système éducatif.

5.1.1. La culture de l'entrepreneuriat et l'école :

En somme, on observe qu'entreprendre à l'école permet :

- D'augmenter la persévérance scolaire ;
- De diminuer les troubles de langage et d'apprentissage ;
- D'atténuer les troubles de comportement et l'inattention ;
- De renforcer le sentiment d'appartenance à l'école ;
- De renforcer la motivation des enseignants ;
- D'augmenter le sentiment de fierté des directions ;
- De positionner positivement l'école dans la communauté ;
- De favoriser l'arrimage entre l'école et son milieu ;
- De favoriser l'enracinement des jeunes dans leur collectivité.

5.1.2. Enseignement-emploi : une nécessité vitale

(Mouhoubi, 2018) souligne que le système éducatif fournit les cadres dont à besoin une économie, mais il s'adapte aux mutations économiques et sociales tant au niveau national qu'international. Dans ce cadre, la mise en relation des cursus scolaires avec les besoins des secteurs d'activité et la formation de créateurs d'emploi plutôt que de chercheurs d'emploi s'avère d'une nécessité absolue. Aussi; il y a lieu de:

- Développer l'esprit d'entreprendre et la culture entrepreneuriale dans le système éducatif.
- Impliquer les étudiants, les chefs d'entreprises et les consultants en la matière;
- La recherche des partenaires actifs sur les programmes d'enseignements avec d'autres universités étrangères par exemple et le partage et l'échange d'expériences;
- L'organisation de séminaires et colloques sur la création d'entreprise....

5.2. Nécessité d'une relation entre entreprise-université :

Le développement économique et social de notre Pays dépend de sa capacité à créer et à développer des produits et services nouveaux. La création d'activité et la création d'entreprise participent pleinement à ce processus. Aussi, l'entrepreneuriat peut faire l'objet d'un enseignement académique en Algérie. De tels enseignements existent de par le monde.

La création d'entreprise ne s'improvise pas. La combinaison entre la formation et l'entrepreneuriat est récente.

5.2.1. Création de centres de recherches mixtes entreprise-université :

Pendant longtemps l'économie algérienne même si des objectifs nobles lui ont été assignés, a fonctionné sur des bases irrationnelles qui n'ont pas favorisé la recherche et l'intégration impérative de connaissances scientifiques et techniques dans les processus de production et les méthodes d'organisation et de gestion. L'organisation du système de production autour de l'objectif de « satisfaction des besoins sociaux » a relégué au second plan les impératifs de qualité, de fiabilité, d'efficacité, de rationalité, de rentabilité, de productivité. C'est la libéralisation de l'économie qui se poursuit progressivement depuis plus d'une décennie qui a révélé les insuffisances du système économique et son retard par rapport aux grandes avancées scientifiques et technologiques dans le monde. En effet, on peut se rendre compte à présent que les technologies et procédés industriels sont dépassés, les méthodes de gestion et d'organisation ne sont pas au diapason des exigences universelles.

5.2.2. La recherche et développement : vecteur d'un management entrepreneurial

C'est au travers de cette activité que se diffuse le progrès technique, source de développement et de progrès de sociétés contemporaines. La rupture technologique qui vient d'intervenir sous l'effet de la révolution du numérique et de celle de la biotechnologie est née de la recherche et développement (R-D) mais influence profondément son avenir. La recherche et développement est le processus rationnel qui assure le passage de la connaissance à la réalisation technique. L'aboutissement du processus de recherche et développement modifie profondément l'orientation de l'entreprise, sa position dans un environnement concurrentiel, c'est-à-dire sa stratégie. Selon les chiffres publiés par les institutions comme l'OCDE, le FMI, la banque mondiale, le total des investissements consacrés en matière de recherche et développement dans le monde se situe pour 2012 autour de 1402 milliards de dollars : les USA se prévalent de la première place avec 436 milliards de dollars, dont 280 milliards de dollars injectés par le secteur privé. La Chine a réussi à se placer à la deuxième place, avec 199 milliards de dollars note dans ce sens (Bensalhi, 2020).

5.3. L'importance de l'économie de la connaissance pour un développement de l'entrepreneuriat

L'économie de la connaissance comprend des pans entiers des activités d'un pays: la formation de longue durée et de recyclage, les technologies de l'information et de la communication, la recherche et développement, l'innovation, la communication, les industries de l'expertise et du conseil etc. Ce sont des activités transversales qui influent sur l'ensemble des autres secteurs: agriculture, mécanique, tourisme, électronique et le reste; L'économie de la connaissance est comme le sang qui irrigue le corps humain; Elle contribue

à améliorer la productivité de tous les autres secteurs. Elle constitue de nos jours un facteur clé de succès incontournable pour les nations qui souhaitent accéder à l'émergence puis au développement (**Lamiri, 2013**). Les pouvoirs publics et les opérateurs économiques doivent prendre en considération la combinaison et l'articulation des capitaux, du savoir et du capital humain que dépend, désormais la construction des avantages compétitifs progressivement substitués ou ajoutés aux avantages comparatifs naturels.

Conclusion :

Arrivé à la fin de notre modeste contribution à travers ce papier, nous tenterons de mettre en exergue une synthèse récapitulative de nos principaux résultats.

Synthèse de nos principaux résultats :

Le développement local constitue une source de création de richesses et doit se trouver toujours au centre des préoccupations des décideurs et des politiques économiques de croissance et de développement. Il est donc nécessaire de stimuler l'esprit d'entreprise et de réhabiliter l'action d'entreprendre. Aussi, la formation entrepreneuriale constitue un vecteur important pour l'émergence d'une économie. La formation entrepreneuriale au sein du système éducatif renferme des enjeux importants notamment dans le cadre du développement local. Toutefois, l'entrepreneuriat nécessite la mise en œuvre des politiques renouvelées d'éducation; d'enseignement supérieur, de recherche et développement, d'une économie fondée sur la connaissance et de formation professionnelle pour garantir le développement des capacités créatives. La reconfiguration de la gouvernance à tous les niveaux, constitue un levier dans l'amélioration de l'adéquation entre formation et emploi et permet ainsi un développement local harmonieux où l'entrepreneuriat sera le fer de lance.

Références bibliographiques :

- Lamiri A (2013) : La décennie de la dernière chance. Emergence ou déchéance de l'économie algérienne ? Editions Casbah, Alger.
- Lakhlef B (2022) : Créateur d'entreprise. Dirigeant d'entreprise. Editions Alger-Livres, Alger.
- Capron H (2021) : Entrepreneuriat et création d'entreprises. Editions de boeck. Bruxelles.
- Janssen A, 2019 , Les grands ecoles, L'essentiel sur le management. Berti Editions ; Alger.
- Blais R, Toulouse JM (1990) : Les motivations des entrepreneurs : une étude empirique. Revue internationale. Université du Québec (Canada).
- Mouhoubi S (2018) : L'Algérie à l'épreuve des réformes économiques. OPU, Alger.
- Bensalhi M (2019) : Le monde en crise. Les dérives de la finance. Casbah Editions,
- Darbelet M, Izard L, Scaramuzza M (2021) : L'essentiel sur le management. Berti Editions ; Alger.
- Lamiri A (2013) : La décennie de la dernière chance. Emergence ou déchéance de l'économie algérienne ? Editions Casbah, Alger.

- Rezig A (2018) : Algérie-Bresil - Corée du Sud. Trois expériences de développement. Editions OPU, Alger
- Khiat A, Semaoune K, Benkhedda K (2019) : Impact d'un système de gestion de carrière sur la compétitivité des entreprises. Editions El Adib ; Oran.
- Lamiri A (2013) : La décennie de la dernière chance. Emergence ou déchéance de l'économie algérienne ? Editions Casbah, Alger.
- Okamba E (2020) : La gouvernance. Une affaire de société. Paris; Edition L'Harmattan,
- Rahmani C (2019) : Les finances des communes algériennes. Insincérité, déficits et bonne gouvernance. Casbah Editions, Alger.
- Mouhoubi S (2018) : L'Algérie à l'épreuve des réformes économiques. OPU, Alger.
- Barraud J, Kittel F, Moule M (2004) : La fonction ressources humaines. Métiers, compétences et formation. Editions Dunod ; Paris.
- Bensalhi M (2020) : Le monde en crise. Les dérives de la finance. Casbah Editions,
- Capron H (2019) : Entrepreneuriat et création d'entreprises. Editions de Boeck. Bruxelles.
- Graba H (2020) : Les ressources fiscales des collectivités locales. Editions ENAG ; Alger.
- Khelil A (2021) : La commune dans le défi du management et de l'ingénierie territoriale. Casbah Editions ; Alger.
- Khiat A, Semaoune K, Benkhedda K (2017) : Impact d'un système de gestion de carrière sur la compétitivité des entreprises. Editions El Adib ; Oran.
- Lakhlef B (2020) : Créateur d'entreprise. Dirigeant d'entreprise. Editons Alger-Livres, Alger.
- Mouhoubi S (2021) : L'Algérie à l'épreuve des réformes économiques. OPU, Alger.
- Mekideche M (2018) : L'économie algérienne à la croisée des chemins. Editions Dahlab ; Alger.
- Ouaret A (2019) : Les dirigeants face à la performance de leurs performances. Editions Alger Livres ; Alger.
- Verstraete et Fayolle (2015), L'Entrepreneuriat, Editions Alger Livres ; Alger.